

## Avis de convocation à l'assemblée annuelle

L'assemblée annuelle 2021 de l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick (AIGNB) aura lieu en personne le vendredi 18 février 2022, à l'hôtel Delta Beauséjour, à Moncton (N.-B.).

Veillez noter que cet événement respectera toutes les directives en matière de santé publique.

Des documents d'information seront bientôt disponibles.

**Conformément au règlement administratif 8.1.3, les affaires suivantes auront lieu :**

1. Le procès-verbal de l'assemblée annuelle précédente sera revu ainsi que tout suivi en découlant;
2. Les états financiers de l'AIGNB et le rapport du vérificateur seront présentés aux membres aux fins d'approbation.
3. Les membres nommeront un vérificateur pour l'année suivante.
4. Les membres voteront à l'égard des changements proposés aux règlements administratifs.
5. Les membres recevront les rapports des dirigeants, des comités, des conseils et des bureaux de section.
6. La nouvelle présidente ou le nouveau président ainsi que les nouveaux membres du conseil d'administration seront nommés.
7. Le traitement possible de toute autre affaire pertinente qui pourrait être présentée à l'AGA.

Les membres peuvent soumettre à l'avance des questions d'une adresse courriel réservée aux affaires de l'AGA [questions@apegnb.com](mailto:questions@apegnb.com).

L'assemblée annuelle se déroulera selon les règles de la nouvelle révision de l'ouvrage *Robert's Rules of Order*.